



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 30 août, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 23 août 2024

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ RAMOS, Alain GATELET, Laurence PILLONEL, Julie GIRARD, Adjoint, ainsi que :

Mesdames et Messieurs, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Héléne LEVA, Florence PIGNIER, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Jacques ROBIN, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Jeanne VUAGNOUX, Laurent DEMOLIS, Dominique PETITJEAN, Patrice BOUTHORS, Jean-Marc LHERMET, Virginie SUATON, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE.

Procurations

Mme Laurence PILLONEL a reçu procuration de Mme Jeanne VUAGNOUX
M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Dominique PETITJEAN
Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de M. Patrice BOUTHORS
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Jean-Marc LHERMET
Mme Florence PIGNIER a reçu procuration de Mme Virginie SUATON
M. Italo GARD a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE
Mme Julie GIRARD a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE

Secrétaire de séance : Monsieur Philipp DALHEIMER

Nombre de conseillers :	27		
En exercice	: 27	Pour	: 26
Présents	: 19	Contre	: /
Votants	: 26	Abstention	: /

2.1. AFFAIRES FONCIERES - CONSORTS ZEBAD ET DUMAIS FREDERIC ET CINDY / COMMUNE DE VEIGY-FONCENEX

Madame le Maire,

RAPPELLE que, dans le cadre de l'emplacement réservé 509 du PLUi du Bas-Chablais sis route des Mermes, une servitude de passage est nécessaire.

PROPOSE à l'assemblée une servitude de passage piéton/cycle de 3 mètres de largeur sur les parcelles cadastrées E 2416, E 2420 et 2417 sises route des Mermes, appartenant à :

- Parcelle E 2416 : Monsieur ZEBAD Jamil et Madame ZEBAD Mashal,
- Parcelle E 2420 : Monsieur DUMAIS Frédéric et Madame DUMAIS Cindy,
- Parcelle E 2417 : Monsieur ZEBAD Abdul.

Vu l'article L1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) qui précise que les collectivités territoriales acquièrent à l'amiable des biens immobiliers,

Vu l'article L1212-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui stipule que les personnes publiques ont qualité pour passer en la forme administrative des actes d'acquisition d'immeubles,

Considérant l'engagement conventionnel signé par les consorts ZEBAD et annexé aux permis PC07429304B0036 et P07429304B0035 délivrés le 14 septembre 2005 dans lequel ces derniers ont donné leur accord pour cette servitude de passage à la commune,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

ACCEPTE la servitude passage de 3 mètres de largeur le long des parcelles E 2416, E 2420 et E 2417, sise route des Mermes, appartenant aux Consorts ZEBAD et à Monsieur et Madame DUMAIS Frédéric et Cindy.

PRECISE que tous les frais afférents à cette servitude seront à la charge de la commune et que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2024.

AUTORISE Madame le Maire à poursuivre la procédure et à signer l'acte notarié, ainsi que tout document s'y rapportant.

Certifié exécutoire

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 30 août 2024
Transmis au représentant de l'Etat le : 5 SEP. 2024 Le Maire – Catherine BASTARD

Publié, Affiché ou notifié le : 5 SEP. 2024
Le Maire - Catherine BASTARD







Le secrétaire de séance – Philipp DALHEIMER

